

Les cahiers du Fonds Houtman

NUMÉRO SPÉCIAL



« Enfant et statue » © Annie Drese, SABAM Belgium 2009.



n o v e m b r e 2 0 1 3

PAUVRETÉS, ENFANCES, FAMILLES

Des constats, des enjeux 4

Des priorités, des initiatives 9

Des conditions, des moyens 20

Des propositions, des défis 24

Une conclusion, des projets d'avenir 28



ÉDITO

Dans la perspective de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010), le Fonds Houtman a consacré deux appels à projets – et un budget important – à des actions et des recherches-actions ciblées sur la pauvreté des enfants et des familles. Les *Cahiers 14, 15 et 16* – qui sont toujours consultables et téléchargeables en ligne sur le site <http://fondshoutman.be/cahiers/> – ont été consacrés à la présentation des dix-neuf initiatives soutenues, dont trois ont d'ailleurs été récompensées par un Prix d'encouragement en 2012.

Ce numéro spécial est à la fois une synthèse du travail réalisé autour de cette thématique et un vecteur des réflexions et des propositions alimentées par les journées d'échanges qui ont été organisées entre les acteurs de ces dix-neuf projets tout au long de leur accompagnement par le Fonds. Ces différents projets ont été menés avec des objectifs, des méthodes et des outils variés, ils ont touché des publics très diversifiés. La pauvreté et la précarité des enfants et des familles ont été abordées à partir d'une grande diversité de terrains et de lieux : les milieux d'accueil pour enfants, l'école, les services d'aide à la jeunesse, les maisons médicales, les hôpitaux, les services d'aide sociale, les services d'accueil spécialisés pour enfants, les maisons d'accueil pour familles...

Ces domaines d'intervention ne couvrent certes pas l'ensemble du phénomène complexe qu'est la pauvreté des enfants et des familles. Toutefois, trois priorités ont émergé des travaux réalisés. La première concerne l'accessibilité des enfants et des familles aux structures d'accueil, à l'école, à l'accueil extrascolaire et aux activités socioculturelles. La deuxième aborde la question

du décrochage et de l'inclusion des jeunes, notamment en matière scolaire. La troisième vise l'accompagnement des parents et des futurs parents en situation de grande vulnérabilité psychosociale. Pour chacune de ces problématiques, les équipes ont pu mettre en évidence d'un côté les freins, les contraintes et les processus qui engendrent ou qui favorisent l'exclusion, et de l'autre les démarches et les postures professionnelles qui favorisent une réappropriation de l'estime de soi, de la participation, de l'émancipation individuelle et collective. Des méthodes et des dispositifs essentiels sont apparus transversalement aux différents travaux. Ils concernent par exemple l'expression du vécu et des émotions, la participation active des enfants, des jeunes et des familles, le travail en réseau et les liens entre les différents secteurs professionnels concernés.

L'Unicef avançait récemment dans un rapport du centre de recherche Innocenti le constat affligeant d'un taux de pauvreté infantile en croissance dans la majorité des pays « avancés », dont la Belgique. Alors que nous avons cru pouvoir éradiquer la pauvreté, non seulement celle-ci persiste, mais elle est en augmentation et touche aujourd'hui plus d'enfants que d'adultes. Gageons que le bilan de ces dix-neuf projets et les réflexions qui l'accompagnent seront utiles à ceux qui luttent contre la pauvreté des enfants et des familles dans notre société.

Myriam Sommer

Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman,
Représentante du Fonds Houtman
auprès du Conseil scientifique de l'ONE

Les 19 initiatives « Pauvretés, Enfances, Familles »

soutenues par le Fonds Houtman

- « **Seconde Peau – Parentalité : ETAPE et APALEM Unis** », par ETAPE (Ensemble Travaillons Autour de la Petite Enfance), APALEM (Aide et Prévention Anténatale de l'Enfance Mal-traitée) et l'Intergroupe liégeois des maisons médicales – contact : 04/225.61.87 ou bruno.fohn@chrcitadelle.be
- « **L'extrascolaire sans barrière** », par l'ASBL BADJE (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) – contact : 02/248.17.29 ou info@badje.be
- « **Les ani-mots : écrire, dessiner et raconter pour agir sur les facteurs de paupérisation dans l'enfance** », par l'ASBL Foyer Familial à Charleroi – contact : 071/32.48.98 ou foyerfamilial@scarlet.be
- « **Les carabistouilles de Batifoline** », par l'AMO Le Cercle à Ciney – contact : 083/21.57.29 ou amolecercle@gmail.com
- « **Les vécus et l'expérience des adolescents migrants ou issus de l'immigration, qui évoluent dans des environnements marqués par la précarisation – La parole est donnée aux jeunes** », par le Service de santé mentale Le Méridien, à Saint Josse-ten-Noode – contact : 02/218.56.08 ou lemeridien@apsy.ucl.ac.be
- « **Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés : 9 haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles** », par la Coordination des haltes accueil de la Communauté française – contact : 0479/944.238 ou chacof.coordination@gmail.com
- « **Prévention de la rupture scolaire chez l'enfant sans-abri – L'école et la famille comme vecteurs de reliance en situation de très grande pauvreté** », par la cellule d'éducation familiale « Le Galion » du CPAS de Péruwelz – contact : 069/77.90.33 ou galion.peruwelz@publilink.be
- « **Ensemble vers l'inclusion : la coéducation, vecteur d'inclusion sociale – Repères pour un partenariat entre familles et professionnels des services à l'enfance, vers la co-construction d'un guide de pratiques partagées** », par l'ASBL RIEPP à Louvain-la-Neuve – contact : 010/86.18.00 ou q.verniers@riepp.be
- « **Permanence du soutien scolaire et activités pédagogiques pour les enfants des familles accueillies au Samusocial de Bruxelles** », par l'ASBL Samusocial – contact : 02/551.12.20 ou pascale.peraita@samusocial.be ou nela.manuka@samusocial.be
- « **La culture, j'y prends pART** », par l'ASBL Article 27 – contact : 02/646.30.28 ou virginie.pierreux@article27.be
- « **Séparation, divorce et coparentalité : les nouveaux rôles parentaux dans le contexte de familles d'origine maghrébine** », par l'ASBL Lutte contre l'exclusion sociale et le Service communal de médiation locale de Molenbeek – contact : 02/412.01.84 ou mediation.1080@molenbeek.irisnet.be
- « **Violences conjugales et parentalité** », par l'ASBL Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (Liège) et le Service d'aide sociale aux justiciables de Verviers – 04/221.60.69 ou cvfe@cvfe.be ; 087/33.60.89 ou sasj.verviers@skynet.be
- « **De la parole des jeunes placés en IPPJ aux questionnements des professionnels** », par l'AMO Samarcande et le Centre de recherches criminologiques de l'ULB – 02/647.47.03 ou samarcande@skynet.be
- « **Parents malgré tout – Un accompagnement parental par rétroaction vidéo** », par le SASPE Reine Astrid – contact : 02/656.08.00 ou domaine.lahulpe@one.be
- « **CLES – Coordination Locale pour une Ecole Solidaire** », par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ) de Huy et l'AMO La Teignouse – contact : 04/369.33.30 ou stephanie@lateignouseamo.be
- « **Amercoeur, une école au cœur du bien-être** », par l'école Saint-Louis Amercoeur à Liège – contact : 04/341.11.37 ou direction@saintlouisamercoeur.be
- « **La scolarisation d'enfants présentant une déficience intellectuelle et un trouble psychiatrique** », par l'ASBL Le Creuset – contact : 082/71.16.30 ou lecreuset_secretariat@live.be
- « **Des orchestres pour de meilleures notes – La pratique musicale collective utilisée comme levier contre le décrochage scolaire et la violence à l'école** », par l'ASBL ReMuA – contact : 02/537.74.38 ou 0484/62.08.23 ou info@remua.be
- « **Dynamo AMO et son action auprès des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA)** », par l'ASBL Dynamo – contact : 02/332.23.56 ou dynamoamo@gmail.com

La pauvreté des enfants interpelle nos idéaux démocratiques



NUMÉRO SPÉCIAL

Il y a de multiples façons de définir la pauvreté, car elle prend des visages différents selon les époques, les lieux, mais surtout parce que tout dépend du point de vue que l'on adopte.

La pauvreté infantile est un signal d'alarme pour une société. Les enfants ne sont-ils pas au centre de nos préoccupations ? Si leurs droits sont bafoués, nous devons nous mobiliser.

La pauvreté a toujours existé, mais elle change de visage en fonction de l'époque et du lieu considéré : c'est une notion relative. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons dit « *Plus jamais cela !* » et mis en place un système de sécurité sociale qui avait pour objectif de mettre la population à l'écart des principaux risques et de répartir plus équitablement les fruits de la croissance afin d'éviter les crises économiques et leurs conséquences sociales. Parallèlement, nous avons démocratisé l'enseignement pour donner une chance égale à tous les enfants et l'accès aux soins de santé a été généralisé. Pendant les années de croissance, la pauvreté semblait réduite à une catégorie résiduelle limitée aux personnes âgées (qui n'avaient pas encore pu bénéficier des systèmes de retraite) et aux familles du Quart-Monde (qui ne représentaient qu'un faible pourcentage de la population lié à des métiers en extinction). Dernier filet de protection, le système d'assistance devait permettre à chacun de vivre dans la dignité. Les enfants allaient connaître un avenir meilleur et plus équitable. Mais cela ne s'est pas passé comme cela. La crise économique de 1975 a engendré une restructuration de l'économie, caractérisée par de nouvelles conditions de travail avec des emplois précaires et une augmentation du chômage.

Il n'y a pas de pauvreté hors contexte

Deux notions ont émergé : celle de précarité et celle d'exclusion. La première fait écho au détricotage de la stabilité de l'emploi. La seconde recouvre

l'idée d'une mise à l'écart et d'un isolement des personnes vivant des situations problématiques (vieillesse, handicap, chômage, pauvreté...). Plus récente, la notion de vulnérabilité sociale renvoie quant à elle à l'idée d'un risque social généralisé auquel tous les individus sont susceptibles d'être confrontés à un moment ou à un autre de leur parcours. Cette notion correspond à une réalité (l'extension du phénomène de la pauvreté et la multiplicité de ses effets sur la vie des individus), mais on a souvent tendance à opposer vulnérabilité et responsabilité et à négliger les causes structurelles des problèmes en se focalisant sur les caractéristiques individuelles des personnes.

En réalité, la pauvreté et l'exclusion ne peuvent être définies objectivement ; tout dépend du point de vue que l'on adopte. Ce qui est essentiel, ce sont les formes sociales que prend la pauvreté.

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »

Joseph Wresinski

1917-1988, Fondateur du Mouvement ATD Quart Monde

Le Fonds Houtman, dans les travaux soutenus, fait souvent référence à la définition de la pauvreté de Joseph Wresinski. Cette définition donne des balises pour comprendre la complexité du phénomène et éviter de tomber dans le clivage fréquent,



mais inapproprié qui voudrait opposer les « bons » et les « mauvais » pauvres, ceux qui méritent d'être aidés et les autres. Dans cette définition, la pauvreté est considérée comme une notion relative. C'est aussi un phénomène multidimensionnel qui ne se limite pas à un manque d'argent. La pauvreté et la précarité sont davantage l'expression d'un manque de droits, de sécurités et d'accès à des services adaptés. Enfin, cette définition place la précarité (l'absence d'une ou plusieurs sécurités) et la grande pauvreté (le cumul de plusieurs handicaps) sur un continuum, même si l'une et l'autre présentent des caractéristiques particulières dont il est essentiel de tenir compte pour définir une stratégie sociale. Les personnes en situation de grande pauvreté sont dans une situation plus grave et plus persistante et peuvent difficilement s'en sortir seules. La mise en évidence des processus d'exclusion et du lien entre ces phénomènes et le délitement du lien social a été soulignée par des sociologues comme Robert Castel (avec la notion de « désaffiliation ») et Serge Paugam (avec la notion de « disqualification »).

La crise est devenue un état de fait dans une économie mondialisée. Malgré les systèmes de protection sociale, la pauvreté est en croissance et c'est en termes d'inégalités que les problèmes se posent plus que jamais. Aujourd'hui, la pauvreté est une réalité multiple qui ne dit pas son nom. On y retrouve à la fois des parcours de pauvreté classiques (des familles pauvres de génération en génération), mais aussi des familles qui ont connu des accidents de parcours dans la vie professionnelle ou dans la vie privée, et des travailleurs pauvres. On y rencontre aussi des familles qui, pour des raisons diverses, ont dû fuir leur pays. Hier, les centres d'accueil regroupaient essentiellement des adultes seuls ; aujourd'hui, ils hébergent aussi des familles et des enfants de tous âges, et on y parle toutes les langues.

1 Revue belge de sécurité sociale. *Colloque Familles, revenus et société*, Année XXXVI, 1er trimestre, 1994, n°1, vol. I, p. 267.

2 In *Pour rester dans le vif du sujet. Rapport relatif aux incidences et aux conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles*, novembre 2010 (www.dgde.cfwb.be).

.....
Cinq traits majeurs caractérisent la pauvreté aujourd'hui dans les pays « avancés » :

- Elle est redevenue un phénomène massif. En 1990, il y avait 6 % de pauvres en Belgique (5 % en Flandre et 8,4 % en Wallonie)¹. Aujourd'hui, ils représentent 15,3 % de la population.
 - Elle s'est rajeunie et prend de multiples visages. La pauvreté n'est plus limitée aux personnes âgées ou à certaines catégories sociales, elle se manifeste dans tous les domaines de la vie. La pauvreté n'est pas qu'un problème monétaire.
 - Elle se manifeste dans un contexte marqué par les inégalités sociales. Il y a de plus en plus de pauvres et les riches sont de plus en plus riches. Les écarts entre les modes de vie se creusent.
 - Elle s'inscrit dans un contexte multiculturel lié à la mondialisation de l'économie, des conflits et des flux migratoires. Seule la mise en place d'une stratégie internationale est susceptible d'enrayer le processus.
 - Elle a un impact sur les enfants. Dans de nombreux pays riches, dont le nôtre, le risque de pauvreté est plus élevé parmi les jeunes que parmi les adultes.
-

« Aucun droit de l'enfant ne résiste à l'épreuve de la pauvreté »

Bernard De Vos

Délégué général aux droits de l'enfant
de la Fédération Wallonie-Bruxelles²

Vivre en dessous du seuil de pauvreté

En 2005, l'UNICEF lançait un cri d'alarme : dans une majorité des pays « avancés », la pauvreté des enfants avait augmenté au cours des dix années précédentes et les enfants étaient désormais plus menacés que les adultes. En Europe, on estime qu'une personne est pauvre lorsque ses ressources sont si limitées qu'elles l'excluent d'un minimum acceptable pour vivre dans l'État membre dans lequel elle réside. Le risque de pauvreté est atteint avec un revenu net inférieur à 60 % du revenu médian du pays, ce qui correspond en Belgique pour l'année 2011 à 1.000 euros net par mois pour un isolé et à 2.044 euros pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants de moins de quatorze ans.

En 2011, 15,3 % de la population vivait dans un ménage à risque de pauvreté³. Cette proportion était de 18,7 % parmi les jeunes de moins de dix-huit ans. Et cela malgré une sécurité sociale performante, sans laquelle la pauvreté aurait atteint 42 %.

3 Les revenus nets sont ajustés en fonction de la taille du ménage : un adulte = 1. Un adulte supplémentaire = 0,5 et un enfant = 0,3. Les revenus sont classés du plus bas au plus élevé ; le revenu médian se trouve au milieu de la série. Le seuil de pauvreté = 60 % du revenu médian ajusté à la taille de la famille.



Parmi les catégories les plus à risque, on trouve :

- les familles monoparentales (38,5 %) ;
- les familles dont les membres ont une faible intensité de travail (entre 0 et 0,2) sans enfant (47,8 %) ou avec enfant(s) (74,8 %) ;
- les non-ressortissants de l'UE (58 %) ;
- les chômeurs (37,8 %) ;
- les personnes ayant un bas niveau de formation (25,4 %) ;

Il existe bien un lien entre la pauvreté et la situation d'emploi, les structures familiales et l'origine géographique.

Bien-être ou privation

La pauvreté monétaire n'est pas le seul aspect à prendre en compte ni même le principal. Un pauvre n'est pas un riche avec moins d'argent, la pauvreté touche tous les aspects de la vie.

Quelques indicateurs fournissent une approche de l'état de privation à partir d'indicateurs du bien-être des enfants et des familles. Selon l'indicateur SMD (*Severe material deprivation*), une personne est considérée comme étant en situation de privation sévère lorsqu'elle est confrontée à au moins quatre des neuf problèmes suivants : l'endettement, le fait de ne pas pouvoir se permettre au moins une semaine de vacances par an, le fait de ne pas pouvoir se permettre de manger de la viande, du poisson, du poulet au moins tous les deux jours, le fait de ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues, le fait de ne pas pouvoir chauffer suffisamment son habitation, le fait de ne pas posséder de lave-linge, de téléviseur, de téléphone ou de voiture.

5,7 % de la population est en état de privation par rapport à quatre de ces éléments et 8,2 % des enfants sont dans ce cas.

Le baromètre interfédéral de la pauvreté (prévu par le Plan fédéral de lutte contre la pauvreté) pointe

également quatre problèmes de vie quotidienne : le logement, les soins de santé, la participation, l'endettement. Parmi les personnes ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté⁴:

- 52,6 % connaissent des problèmes de logement (toiture et châssis en mauvais état, absence de bain, de douche ou de toilettes intérieures, habitat trop sombre). 2,2 % vivent dans un logement surpeuplé. Le coût du logement représente plus du tiers de leur revenu (36,2 % vs 16,4 % pour l'ensemble de la population).
- 33,4 % des moins de soixante-cinq ans évaluent négativement leur état de santé (vs 20 % dans la population totale de même âge). 14 % des personnes vivent dans un ménage qui a dû reporter ou annuler des soins de santé pour des raisons financières (vs 5 % dans la population totale).
- 81,7 % ne participent pas à des activités sportives, récréatives ou artistiques.
- 19,8 % sont en retard de paiement pour des besoins de base.

L'indicateur AROPE (*At Risk Of Poverty or social Exclusion*) englobe quant à lui les risques de pauvreté monétaire, de faible intensité de travail⁵ et de privation. Il montre que 21 % de la population est concernée par le risque de pauvreté ou d'exclusion. Les écarts entre régions sont importants : 15 % en Flandre, 25,4 % en Wallonie et 40,4 % à Bruxelles⁶. Parmi les jeunes, 23,3 % sont à risque de pauvreté et d'exclusion (soit environ 227.100 jeunes).

Au vu des principaux résultats, on constate que les enfants ont des niveaux de risque supérieurs à ceux des adultes. Et la situation a continué à se dégrader ces dernières années...

Globalement, grâce à son système de protection sociale, notre pays reste dans une position intermé-

4 <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/>. Voir également Willy Lahaye, Isabelle Pannecoucke, Jan Vrancken et Ronan Van Rossem, *Pauvreté en Belgique – Annuaire 2013*, Acco Leuven/Den Haag.

5 L'intensité de travail est le rapport entre le nombre total de mois prestés par les membres de la famille durant une année civile rapporté au nombre de

mois que ces membres étaient théoriquement en mesure de prester. L'intensité de travail varie de 0 à 1.

6 L'enquête ayant été réalisée auprès de 6.000 ménages, les chiffres pour Bruxelles sont à prendre avec des réserves.



diaire, voire favorable, en matière de pauvreté monétaire, mais les comparaisons européennes pointent néanmoins la Belgique sur deux aspects essentiels : la pauvreté des jeunes enfants et le risque pour un enfant de vivre dans une famille à faible intensité de travail. Avec 25,4 % d'enfants de moins de cinq ans à risque de pauvreté ou d'exclusion, notre pays détient le cinquième plus mauvais score. Et en matière d'accès à l'emploi des parents (avec 13,9 % d'enfants de moins de dix-huit ans vivant dans une famille à très faible intensité de travail), il occupe la dernière place au niveau européen !

À ces scores défavorables, il convient d'ajouter les mauvais résultats obtenus sur le plan scolaire (taux de redoublement et inégalités sociales), résultats déjà mis en évidence dans les enquêtes PISA de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

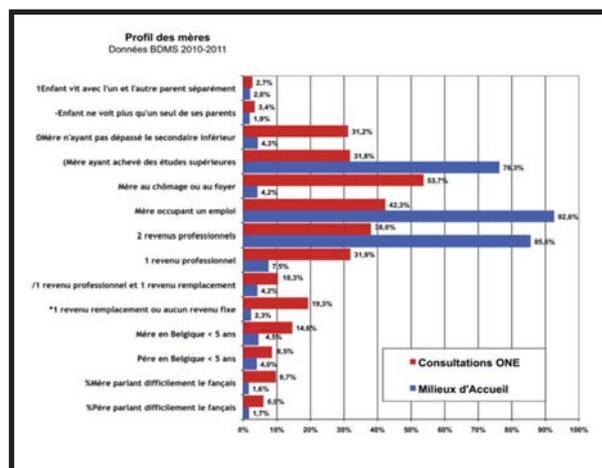
Les enfants sont souvent les premières victimes de la pauvreté. Rejoignant les conclusions du Délégué général aux droits de l'enfant, la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (CODE) évalue également la problématique de la pauvreté au regard de l'ensemble des droits de l'enfant⁷ : le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la non-discrimination, le droit à la vie familiale, le droit à la vie privée, le droit à la santé, le droit à l'accueil et à l'éducation, le droit au repos, aux loisirs et à la culture, le droit d'être entendu dans des procédures judiciaires et administratives, le droit à la participation. Elle conclut que tous ces droits ont un lien avec la pauvreté dans son caractère multidimensionnel et que la pauvreté met tous ces droits en péril.

Les inégalités apparaissent dès la petite enfance

Les inégalités apparaissent dès la naissance (et même durant la grossesse) et elles peuvent se multiplier et se cumuler tout au long de la vie. Prenons l'exemple de l'accessibilité des milieux d'accueil

aux enfants de moins de trois ans. Aujourd'hui, la majorité des jeunes enfants fréquente un milieu d'accueil extérieur à la famille (crèches, accueillantes à domicile...) et la présence de deux revenus professionnels par famille s'impose comme norme sociale. Nous savons combien il est important pour une famille d'avoir accès à un milieu d'accueil et il existe aujourd'hui un large consensus scientifique sur l'effet positif que représente la fréquentation d'un milieu d'accueil de qualité pour les enfants des familles défavorisées⁸. Pourtant, ces enfants sont sous-représentés dans ce secteur.

Les mères dont les enfants fréquentent un milieu d'accueil ont un profil social différent de celles dont les enfants fréquentent les consultations de quartier. Elles possèdent plus fréquemment un emploi (plus de 90 % d'entre elles) et un niveau de scolarisation plus élevé ; elles font plus souvent partie d'un ménage bénéficiant de deux revenus professionnels ; elles sont moins souvent isolées et moins susceptibles d'avoir des difficultés avec la langue française. À l'inverse, celles qui fréquentent les consultations de quartier cumulent les critères négatifs.



Pour offrir à tous les enfants l'accès à un accueil de qualité et pour permettre à tous les parents de conjuguer de manière favorable leurs responsabili-

7 CODE, *Pauvreté des familles et droits de l'enfant. Bilan de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et année de diffusion des recommandations du Comité des droits de l'enfant à la Belgique (2010). Etude 2011.*

8 OCDE, *Petite enfance, grands défis II*, mai 2007.



tés familiales et professionnelles, il faut agir à tous les niveaux : disposer de davantage de places d'accueil de qualité et d'un accueil adapté aux besoins des familles en situation de précarité. Mais ceci exige aussi, en amont, des emplois convenables pour les parents, de même que des congés parentaux plus accessibles.

La pauvreté n'est pas une fatalité

Vaincre la pauvreté et réduire les inégalités, comme le suggère la stratégie de l'Union européenne, exige un effort important. Mais il n'est pas vain, car la pauvreté n'est pas une fatalité. Des études internationales montrent que plus les effets de la pauvreté sont précoces, plus ils compromettent le développement futur des enfants. A contrario, selon le modèle d'investissements développé par le Prix Nobel d'économie James Heckman, c'est durant la petite enfance que les investissements sociaux devraient être les plus importants, car c'est à ce moment-là qu'ils sont les plus efficaces...

En 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Conseil de l'UE sous la présidence belge a mis la pauvreté infantile dans les priorités et fixé des objectifs concrets pour 2020 : réduire la pauvreté ou l'exclusion de 17 %, une action qui toucherait 20 millions d'Européens. La lutte contre la pauvreté infantile et la promotion du bien-être des enfants sont désormais inscrites à l'agenda politique européen. En Belgique, le programme national de réforme 2011 a fixé les objectifs pour répondre à ces normes, il vise 380.000 personnes, dont 80.000 enfants.

Un plan fédéral de lutte contre la pauvreté infantile a également été mis en place dès 2012. Tous les niveaux de pouvoir sont concernés, et quatre objectifs stratégiques ont été définis :

- Donner aux enfants l'opportunité de grandir dans des familles ayant accès aux ressources adéquates.
- Donner aux familles l'accès à des services de qualité.

- Promouvoir la participation des enfants aux activités sociales, sociétales, de loisirs, sportives et stimuler le droit des enfants à être entendus.
- Conclure des partenariats horizontaux et verticaux entre différents domaines politiques et différents niveaux d'administration.

Nous sommes donc maintenant dotés d'un cadre institutionnel au niveau fédéral dans lequel les communautés et les régions ont elles aussi fixé leurs priorités. Il faut s'en réjouir, même s'il est sans doute trop tôt pour en évaluer les résultats. La vigilance s'impose, car la pauvreté des enfants interpelle nos idéaux démocratiques et la réussite de ces programmes dépendra largement de la coordination entre les différents acteurs.

Les dix-neuf projets soutenus par le Fonds Houtman ne représentent certainement qu'une goutte d'eau face à l'ampleur du phénomène. Néanmoins, les enseignements que l'on peut en tirer sont déjà très révélateurs de ce qu'il est possible de faire, des difficultés rencontrées, mais aussi des expériences à pérenniser.

Myriam Sommer

Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman,
Représentante du Fonds Houtman
auprès du Conseil scientifique de l'ONE

 www.fondshoutman.be





Du côté des publics précarisés comme du côté des intervenants, les dix-neuf projets soutenus par le Fonds Houtman ont permis de dégager des priorités et de valider des démarches innovantes. En voici les principales, illustrées par des actions de terrains.

Pour le public, il est question d'expression, de prise de conscience et d'estime de soi, de participation et d'accès à la culture.

Pouvoir s'exprimer, être écouté

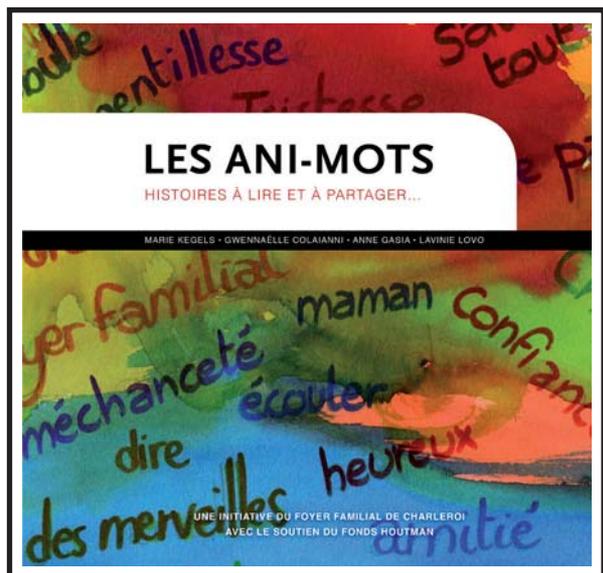
« Les populations les plus précarisées, les plus stigmatisées, ne sont pas toujours présentes dans les groupes de parole »

Le Foyer Familial, à Charleroi, héberge temporairement des femmes en difficulté et leurs enfants. Animation, travail éducatif, accompagnement social et psychologique leur sont proposés. Les enfants ne sont pas de simples spectateurs de la tourmente familiale, ils en sont aussi les victimes. L'équipe a constaté qu'elle manquait d'outils ludiques pour aborder ces situations avec eux, d'où l'idée d'en créer un. Ainsi est né l'ouvrage *Les Ani-mots-Histoires à lire et à partager*. Il s'agit de quatre histoires, suggérées par les animateurs et psychologues du Foyer Familial, mises en mots et illustrées par les enfants eux-mêmes et nourries par leur vécu. Le projet « Ani-mots » concerne aussi les mamans. Il a pour objectif de leur faire découvrir et entendre le point de vue de leur enfant. C'est un outil pour amorcer le dialogue avec leur enfant.

À l'Athénée Victor Horta, à Saint-Gilles, l'accompagnement des intervenants du **service de santé mentale Le Méridien** a permis aux élèves de parler de leur vécu et de leur expérience d'adolescents migrants ou issus de l'immigration. Ces jeunes ont rarement la possibilité d'exprimer leur expérience et leur savoir à ce propos. Un espace de parole a été créé dans l'école. Il est réservé

Des priorités des initiatives

à la quatrième année, un moment charnière, car c'est alors que les élèves quittent les classes passerelles pour rejoindre le cursus classique. Les témoignages portent sur le départ du pays d'origine, sur l'arrivée en Belgique et sur le décalage entre les attentes et la réalité, sur la barrière linguistique, le contact avec l'école et les difficultés d'adaptation, sur la nostalgie... Après chaque séance, les élèves écrivent ce qui leur vient en tête et peaufinent leurs textes en classe où ils sont lus et commentés avant d'alimenter un recueil qu'ils diffuseront dans l'école. Sur les jeunes, les effets sont manifestes. Ils ont gagné en assurance. Pour l'école, les retombées pédagogiques sont aussi tangibles. On sollicite chez ces jeunes un autre savoir, différent du savoir scolaire, et qui d'habitude n'est pas pris en compte. Valoriser ce savoir permet de débloquer des mécanismes d'apprentissage.



Le livre « Ani-mots » réalisé par le Foyer Familial



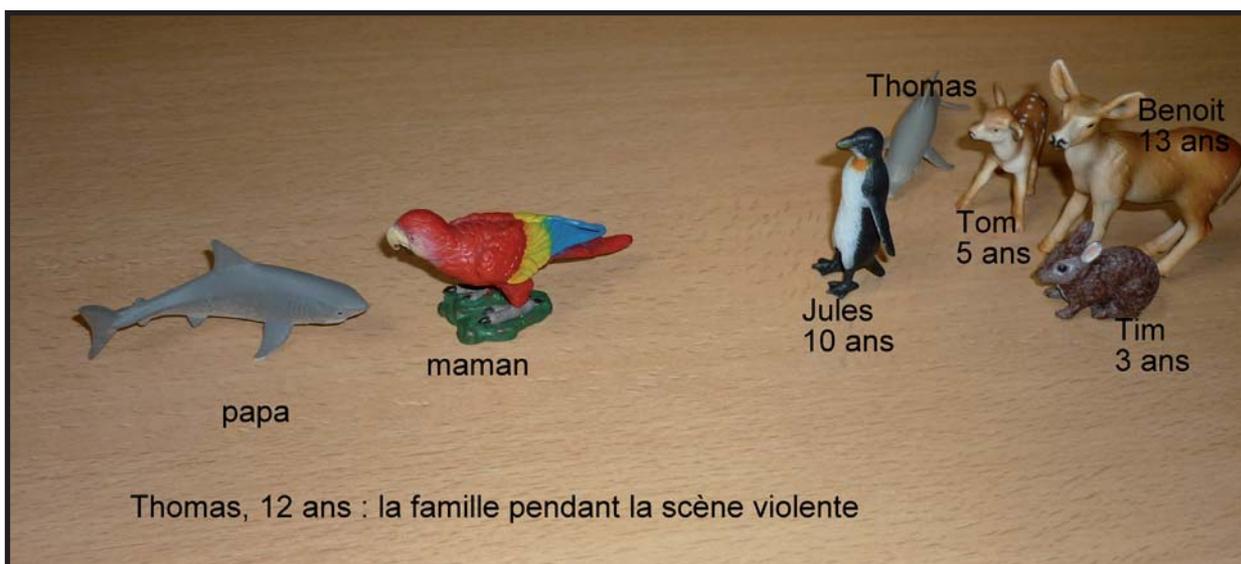
Prendre conscience de soi, de son vécu, de ses émotions

« Les professionnels tentent de rejoindre le parent dans son vécu de souffrance, mais aussi que le parent entende la souffrance de son enfant »

Le Service d'Aide aux Justiciables de l'Arrondissement de Verviers et le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE – Liège) ont tous deux pu observer dans leurs pratiques que la violence conjugale affectait la relation parentale. Les enfants n'osent pas ou ne peuvent pas exprimer leurs propres difficultés à leurs parents par peur de réactiver le conflit. L'objectif poursuivi est de faire travailler les parents sur leurs représentations de ce que les enfants ont vécu pendant les épisodes de violence. Le public est mixte au niveau socioculturel, avec un accès plus ou moins facile à la langue française, et les mères sont en grandes difficultés relationnelles. Le recours à des figurines permet la métaphore, de se projeter, de mettre en mots les émotions. Il permet de faire émerger les différences du vécu de chaque enfant dans les épisodes de violence familiale et de mettre en évidence les ressources

de la fratrie. Enfants et parents sont vus ensemble, mais aussi séparément. Dans ces différents temps, les professionnels tentent de rejoindre le parent dans son vécu de souffrance, dans son couple et souvent dans son enfance pour qu'il entende aussi la souffrance de son enfant. L'impact de cet outil, essentiellement émotionnel, est extrêmement puissant, d'autant plus dans un contexte de famille en crise et ambivalente. Les parents sont fascinés par ce qu'ils ont mis en place inconsciemment. Ils se reconnectent avec leurs émotions en faisant tomber leurs mécanismes de défense.

Pour l'ASBL Lutte contre l'exclusion sociale et le Service de médiation locale de Molenbeek, l'objectif était d'appréhender avec les femmes de la communauté maghrébine la souffrance et les vécus de séparation par des récits de vie individuels et par un travail en groupe autour de ces récits. Différents thèmes ont été mis en évidence suite à ce travail : la question de la monoparentalité au sein des familles maghrébines, les tensions entre tradition et modernité autour des séparations, les tensions aussi entre les différents modèles familiaux (coparentalité vs modèle traditionnel), la question de la transmission, la précarité socio-économique découlant de ces séparations... La problématique particulière des femmes « Cendrillon », mariées et devenues des « bonnes » dans leurs belles-familles, a aussi été abordée.





Être acteur, participer

« Faire participer c'est rendre un droit à la parole, à la citoyenneté. La participation permet de trouver des solutions ensemble, adaptées, car ce sont les structures qui doivent s'adapter aux personnes et non l'inverse. »

Si l'on tient compte de l'indice socio-économique de sa population, **l'école secondaire professionnelle d'Amercoeur** se trouve en queue du classement des établissements scolaires de la Région wallonne. Aussi appelée « école de la dernière chance », Amercoeur est la seule école de la classe 1, le plus faible indice socio-économique sur une échelle qui en compte 20. Malgré ces difficultés, des projets concrets sont développés avec les élèves, comme repeindre le réfectoire par exemple. D'autres projets sont développés en relation avec l'environnement social et le quartier : récolte de piles usagées, confection de vêtements avec des matériaux de récupération et organisation d'un défilé de mode. En 2013-2014, l'équipe aimerait tenter un plus gros projet : partir cinq jours en début d'année avec les élèves qui fréquentent l'espace d'accrochage scolaire interne (EASI).



Défilé Recycl'Art, organisé en juin 2012 par les élèves d'Amercoeur ©Ecole Saint-Louis Amercoeur

Le travail en IPPJ (Institution Publique de Protection de la Jeunesse) de l'équipe de **I'AMO Samarcande** a volontairement été axé sur la participation active des jeunes. Quelque 200 adolescents placés à Saint-Servais, Braine-le-Château et Wauthier-Braine ont été interviewés. Leur parole a été enregistrée dans une camionnette aménagée en studio mobile et valorisée sous la forme d'émissions de radio. Elle a ensuite été analysée. Les résultats de cette recherche ont permis de dégager quatre grandes thématiques (la famille, le placement en institution, l'estime de soi et l'avenir). Ces résultats seront diffusés auprès des professionnels du secteur.



Le studio mobile du projet « Carnets de route » © AMO Samarcande

Accéder à la culture et renforcer son estime de soi

« Pour le parent et l'enfant, les occasions données de vivre ensemble des expériences valorisantes favorisent l'estime mutuelle et peuvent renforcer, voire ramener, le désir d'être ensemble 'en famille' »

Dans le cadre de son projet « Les Carabistouilles de Batifoline », **I'AMO Le Cerde**, à Ciney, a créé un espace de littérature pour les 5-8 ans principalement issus d'un milieu socialement défavorisé. En classe ou le



mercredi après-midi, ce projet permet aux enfants de participer à une activité culturelle, d'apprendre à collaborer, d'évoluer dans le respect de l'autre, de reconnaître leurs compétences respectives et d'apprendre les règles de la vie en groupe. Ces séances ont aussi pour but de leur faire tout simplement découvrir le livre (synonyme pour certains d'échec et d'exclusion) et de leur rendre accessibles des lieux culturels comme la bibliothèque ou le théâtre. Les séances abordent des thèmes en lien avec les préoccupations des enfants : l'estime de soi, les différences, les émotions, l'entraide et la solidarité ou encore la citoyenneté. Hors du cadre scolaire, les animations redonnent au livre sa valeur ludique ; les enfants découvrent que se plonger dans un livre n'est pas forcément un effort solitaire, qu'il peut être un moment de plaisir, de partage et de dialogue où adultes et enfants sont égaux devant l'imaginaire. À la fin de chaque histoire est instauré un échange sur ce que les enfants ont retenu, sur ce qu'ils pensent, sur leur vécu en rapport avec le récit. La discussion permet aussi aux enfants de se découvrir autrement. Le groupe en ressort plus soudé et plus respectueux de ceux qui manifestent des difficultés.

Dans le cadre de son projet « Orchestre à l'école », **l'ASBL ReMuA** (réseau de musiciens-intervenants en ateliers) travaille en collaboration avec les écoles et les associations culturelles pour donner le goût de la

musique aux enfants. Les ateliers musicaux ont un impact fort sur les enfants, sur l'école, et indirectement sur les familles. En plus de l'accès à la culture, les ateliers ont pour effet d'introduire une cohésion dans le groupe d'enfants avec écoute, respect, engagement et implication de chacun. Les ateliers musicaux ont également des répercussions sur les apprentissages en général. ReMuA a reçu un Prix d'encouragement du Fonds Houtman en 2012.

En partenariat avec des associations à but social de Bruxelles, les médiatrices culturelles de **l'ASBL Article 27** ont mis sur pied des modules d'initiation aux arts d'aujourd'hui, un atelier cinéma pour les mamans et un atelier multimédia pour les enfants. Les modules d'initiation se découpent en cinq journées, chacune consacrée à une discipline artistique : théâtre, danse, cinéma, musique et arts plastiques. Ces journées sont organisées en collaboration avec les institutions culturelles partenaires, ressources au niveau de l'art contemporain et de sa diffusion à Bruxelles. Neuf familles ont participé aux ateliers et deux courts métrages ont été réalisés sur la durée du projet soutenu par le Fonds. Chaque participant est invité à découvrir et à oser s'exprimer. Les talents, les forces et les faiblesses de chacun sont mis à contribution dans un climat où les jugements sont exclus. Ce projet a offert aux familles une reconnexion douce et progressive à l'espace culturel, social et familial.



Les enfants du projet « Orchestre à l'école » © ASBL ReMuA



Du côté des professionnels, les trois priorités relevées rencontrent les grandes missions de l'ONE. Elles touchent à l'accessibilité des services de l'enfance, à l'accompagnement de la parentalité dans les situations de précarité et à l'inclusion et l'accrochage scolaire. Mais il est aussi question d'approche de réseau, de changement des représentations ou encore de soutien dans les situations de crise.

Rendre accessibles les lieux et les services à l'enfance

« La gratuité est un aspect important, mais il y a toute une autre série de freins qui bloquent l'accessibilité »

La fédération pluraliste bruxelloise **BADJE** (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) défend le droit de tous les enfants au repos, aux loisirs et à la culture. Avec le soutien du Fonds Houtman, elle a lancé une nouvelle initiative : *l'extrascolaire sans barrière*. De nombreux enfants issus de milieux vivant dans la précarité et la grande pauvreté restent en marge de l'extrascolaire. Leur famille ne trouve pas la porte d'entrée aux activités ou n' imagine pas qu'elles leur sont accessibles. Les professionnels ne disposent pas toujours non plus des outils nécessaires pour aller à leur rencontre et les accueillir dans les meilleures conditions. Les barrières qu'elles doivent franchir ne sont pas liées uniquement à l'aspect économique, mais également à la qualité de l'information et du contact avec les professionnels et aux préjugés mutuels. La chose la plus difficile pour une personne pauvre est de confier son enfant, pour de multiples raisons (peur du placement, culpabilité, honte, etc.). Un premier contact et un lien de confiance sont nécessaires. Le premier espace ou moment d'accrochage est l'activité de rue. Pour accompagner les professionnels, BADJE a créé un répertoire des associa-

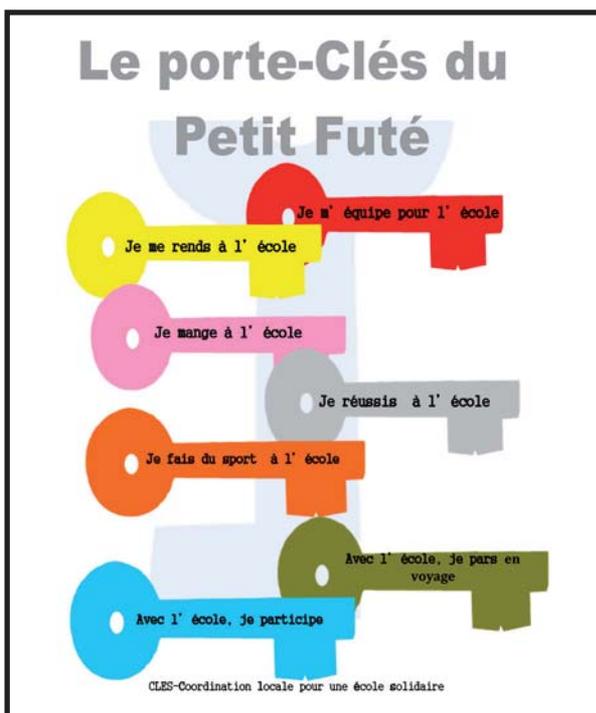
tions qui travaillent avec les publics précarisés ainsi qu'une boîte à idées pour approcher ces publics. L'un des outils de la boîte est un sac de toile contenant des animaux, une marionnette et des petits livres. Il permet d'établir un premier contact, avec les enfants des familles Roms entre autres. Après plusieurs rencontres par ce biais, les intervenants proposent à la famille un passage vers le lieu d'accueil. Le but de l'ouverture de l'extrascolaire à ces familles est également la diversité sociale. Le travail effectué pour l'accessibilité des familles pauvres a un impact sur toutes les familles. Des séances de sensibilisation des enfants sur le thème de l'exclusion et de la solidarité ainsi qu'un renfort d'équipe par un animateur sont également proposées. Le projet a abouti à une prise de conscience dans le secteur de l'extrascolaire, qui s'est concrétisée par la rédaction d'un manifeste « Pauvreté et extrascolaire : quelles priorités ? » et par la création d'un site Internet spécifique (www.pauvrete-et-extrascolaire.be).



Le manifeste « Pauvreté et extrascolaire » de l'ASBL BADJE

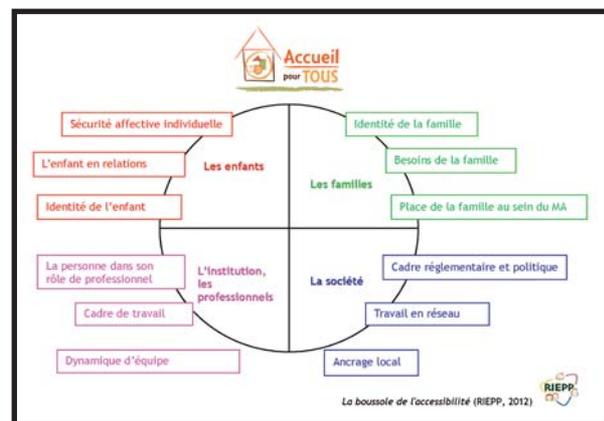


CLES : quatre lettres pour une **Coordination Locale pour une École Solidaire**. De plus en plus de parents rencontrent des difficultés pour payer les frais scolaires. Une enquête auprès d'eux a ainsi mis en lumière quatre postes problématiques : le coût du matériel, le coût des repas et des collations, le coût des voyages scolaires, la communication et l'information. Différentes aides existent pour réduire ces coûts, mais les familles en ont-elles connaissance ? Sous la houlette du Conseil d'arrondissement de l'aide à la jeunesse de Huy, plusieurs communes ont mis en place des projets pour informer les parents de leurs droits et des aides existantes. À Wanze, par exemple, un fascicule a été distribué à tous les élèves. Il reprend une série de thèmes (équipement, voyages, repas, etc.) qui renvoient à tous les contacts utiles dans la commune dans ces domaines. À Hannut, un feuillet analogue a aussi été distribué dans toutes les écoles ; il dresse la liste des associations et services de l'entité. À Amay, le projet passe par un partenariat entre une école secondaire spécialisée et la buanderie sociale d'une cité pour ouvrir un magasin de seconde main géré par les élèves des sections vente et couture.



Le Porte-clés du Petit Futé, réalisé grâce au projet « CLES »

Le projet « Accueil pour tous » est développé par le **RIEPP** (Réseau des initiatives enfants-parents-professionnels) avec des milieux d'accueil de Bruxelles et de Wallonie afin de mettre en réseau les structures et d'échanger autour des différentes pratiques utilisées pour l'accueil des enfants de familles précarisées. L'équipe a développé un outil intitulé la « boussole de l'accessibilité », qui dispose de quatre cadrans (les enfants, les familles, les professionnels/les institutions et la société) et de trois points d'attention pour chacun d'entre eux. L'objectif est de déterminer ce qui est important pour l'intégration de toutes les familles. Un autre outil, sous forme de jeu de société, est destiné à la formation des professionnels.



L'outil développé par le RIEPP : la « boussole de l'accessibilité »

La **CHACOF** (Coordination des haltes-accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles) a fait le point sur les besoins des familles en situation de pauvreté et sur les pratiques de neuf haltes-accueil. Les familles marquées par la pauvreté économique, sociale, culturelle ou relationnelle sont très rarement présentes au sein des milieux d'accueil subventionnés traditionnels. Les haltes-accueil, construites sur des projets plus souples, constituent une alternative aux crèches conventionnelles pour les familles faisant face à de nombreuses difficultés.

Le travail de la CHACOF a abouti à la construction d'une méthode pour renforcer l'accessibilité et l'accueil des enfants dans le long terme. Certaines haltes-accueil l'envisagent comme un fil conducteur plutôt que comme un cadre. À propos de la



gratuité, par exemple : pendant une période plus difficile au cours de laquelle la famille n'est pas en mesure de payer les frais d'inscription, le lien avec la structure n'est pas rompu et la fréquentation de la halte-accueil n'est pas mise en péril. Avec ce fil conducteur, les oscillations sont possibles. Le fil – qui remplace un cadre – est en outre un très beau message de confiance envers les familles. C'est cette confiance qui permet le lien.



Le rapport final de la CHACOF

Accompagner la parentalité dans les situations de précarité et de vulnérabilités psychosociales

« Le parent a la possibilité de devenir un véritable acteur de la coéducation de son enfant »

« Seconde Peau » est un projet mené par plusieurs opérateurs liégeois de soutien aux familles : **APALEM, ETAPE**

et IGL (Inter Groupe Liégeois des maisons médicales), opérateurs issus du secteur hospitalier/maternité et du secteur ambulatoire (maisons médicales). Son objectif est d'élargir l'offre de services en soutien à la parentalité en faveur des populations socialement et psychologiquement précarisées. Son intervention s'inscrit autour du moment charnière de la naissance, car la grossesse en elle-même, le post-partum et le début de la vie en famille avec l'enfant sont autant de moments où les modifications rapides et profondes de la dynamique familiale peuvent révéler des fragilités et compromettre le développement harmonieux de l'enfant, voire aboutir à des situations de négligence ou de maltraitance. Une psychologue et une psychomotricienne ont accompagné une vingtaine de familles à domicile, agissant au niveau de l'enfant, des parents et de leurs interactions. Pour les enfants : des activités de massages et des activités psychomotrices sont réalisées avec les parents, elles servent de point de départ au transfert de compétences éducatives, relationnelles et communicationnelles. Pour les parents : une prise en charge de leurs difficultés psychologiques et relationnelles a un impact sur le développement et le bien-être de l'enfant.

L'équipe du **SASPE Reine Astrid** utilise la rétroaction vidéo dans l'objectif de travailler le lien chez des parents dont les enfants sont placés. Souvent, les parents ont peu de demandes, en dehors de celle de récupérer leur enfant. Cet outil s'appuie sur des images et non sur la parole, qui peut parfois être dévalorisante. Il permet de (perce)voir des choses qui ne se présentent qu'en dehors du langage ordinaire et facilite le travail d'introspection chez les parents (qui se voient « en interaction » avec leur enfant). L'interaction est filmée puis visionnée avec les parents en recherchant et en tentant de souligner les éléments/les moments positifs. À partir de ces vidéos, souvent une porte d'entrée s'ouvre et réenclenche quelque chose chez ces parents en grande difficulté. Le retour des parents sur ce travail est positif et le regard des intervenants change aussi. Sept séances de rétroaction vidéo sont prévues ; le

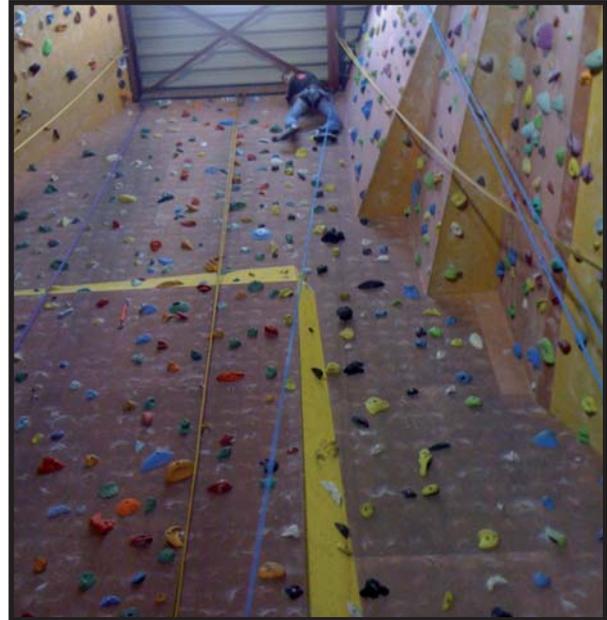


temps de communication avec les parents est très important et le feed-back se fait avant la séance suivante. Si le parent évolue au cours du temps, il est important de le soutenir, car, dans les services d'accueil spécialisés de la petite enfance, le retour en famille est de moins en moins fréquent...

Vouloir et soutenir l'inclusion scolaire

« Quand l'école s'adapte, cela permet un retour de l'humain face au cadre rigide »

L'école secondaire professionnelle d'Amercœur est l'école au plus faible indice socio-économique de la Région wallonne. La pauvreté et les difficultés sociales des familles ont de lourdes conséquences sur l'accrochage scolaire des élèves. Ceux-ci accusent un retard moyen de deux ans sur leur parcours scolaire et présentent souvent des difficultés diverses, notamment au niveau du comportement. Un certain nombre d'entre eux ont une maîtrise très lacunaire du français et plusieurs s'inscrivent sans le parler ni le comprendre. L'école a mis en place un *espace d'accrochage scolaire interne (EASI)*, une classe qui accueille les élèves en difficulté et les remobilise autour d'un projet. L'école vise le « zéro exclusion ». Avant la création de l'EASI, on pouvait compter jusqu'à dix-sept exclusions par an. Aujourd'hui, il n'y en a plus. L'idée est de garder les jeunes au sein de l'établissement scolaire, de maintenir le lien avec l'école – ces jeunes étant issus la plupart du temps de familles très précarisées ou émargeant du CPAS. Ce sont aussi souvent des délinquants qui ont déjà été exclus d'autres établissements scolaires. L'EASI en accueille entre dix et quinze par an, les prend là où ils sont et leur donne avant tout le temps de se poser. Ils y trouvent un espace de parole et peuvent, petit à petit, élaborer un programme pour leur journée, et ensuite leur semaine... L'objectif est de « ré-accrocher » le jeune, de remettre du positif dans sa vie, de lui permettre d'apprécier le temps passé à l'école.



Dans le cadre de l'EASI, les élèves définissent leur projet. Le sport en fait partie.
© Ecole Saint-Louis Amercoeur

Le Galion est une cellule d'éducation familiale dépendant du CPAS de Péruwelz. Lorsque les familles arrivent en maison d'accueil du CPAS, les enfants sont bien souvent déjà déscolarisés. Le premier objectif est donc de les re-scolariser au plus vite. Il s'agit souvent de familles monoparentales avec une problématique de violence conjugale, de familles expulsées d'un logement ou en provenance d'autres maisons d'accueil. Dès leur arrivée, les parents sont mis en contact avec le Galion. Un espace de parole y est développé, au départ par rapport à l'enfant. La cellule rencontre le parent et des entretiens ont ensuite lieu avec les enfants, y compris quand ceux-ci quittent le centre (un suivi durant deux ans permettant d'évaluer réellement l'évolution de l'enfant). Le Galion utilise l'inventaire du bien-être de l'enfant à l'école, qui se base sur la théorie des douze besoins du Professeur Pourtois (Université de Mons). Grâce à ce projet, le parent a la possibilité de devenir un véritable acteur de la coéducation de son enfant, car, petit à petit, il reprend une place dans les contacts avec l'école. Le bilan de la cellule est très positif : le décrochage a pu être évité pour 100 % des enfants entrés en maison d'accueil. 80 % des familles se sentent en outre plus compétentes concernant la



scolarité de leur(s) enfant(s). L'intervention de la cellule n'a pas eu d'impact en revanche sur les résultats scolaires, mais la perception de l'école a changé pour ces familles. Il s'agit déjà d'un pas important...

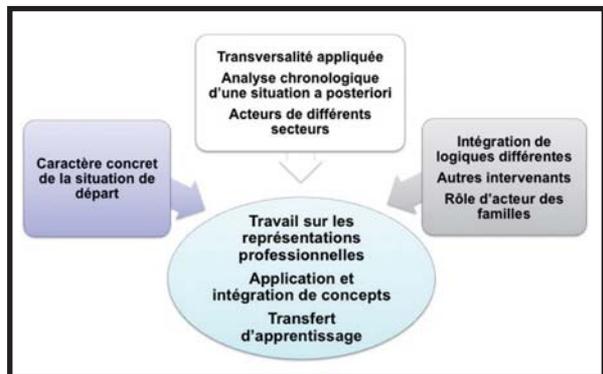
L'ASBL Le Creuset (à Falmignoul) est un centre thérapeutique qui accueille en résidentiel des enfants et adolescents souffrant de troubles envahissants du développement (et pour la plupart de déficience intellectuelle) pour lesquels une prise en charge familiale, scolaire et ambulatoire s'avère impraticable. Il s'agit d'enfants et adolescents en décrochage et/ou en rupture, pour lesquels maintes solutions et techniques ont été tentées, sans permettre d'éviter l'impasse. L'objectif du Creuset est la réinsertion dans la famille (ou dans l'institution d'accueil). La scolarisation s'avérant déterminante dans le processus de socialisation et pour la future insertion du jeune dans le tissu social, le Creuset propose l'intervention d'une équipe mobile qui assure une présence « à la carte » au sein même des écoles. Il soutient ainsi de manière très concrète le maintien et/ou le rétablissement du lien entre l'enfant, sa famille et l'école et articule un programme éducatif, pédagogique et thérapeutique sur mesure adapté aux contingences de la réinsertion. Cette garantie de collaboration et d'accompagnement de l'enfant et de chacun des acteurs impliqués permet la construction de partenariats qui rouvre les portes de l'école, de l'intégration et du lien social. La perspective est d'enrayer la spirale de l'exclusion et d'impulser un mouvement de relance.

Mieux comprendre l'autre dans une réflexion en réseau, jeter des ponts entre les secteurs

« Tous les partenaires ne se connaissent pas vraiment, n'identifient pas ce qu'ils font les uns les autres »

Dans le cadre du projet « **Seconde Peau** » à Liège, des mises en réseau formatives rassemblent les interve-

nants d'une situation particulière qui retracent, en commun, la chronologie des événements devant un public de professionnels de la périnatalité et de la petite enfance. L'objectif n'est pas de travailler sur la situation elle-même, mais de comprendre comment les intervenants fonctionnent entre eux autour d'une situation donnée. Cette approche permet d'apporter un éclairage plus large sur les logiques d'intervention de chacun, sur les contraintes et les limites. En effet, les familles en contact avec de multiples intervenants et des professionnels de secteurs différents ayant chacun des mandats spécifiques peuvent être désorientées et saturées par la multiplication des avis. Un cadre clair aide à la constitution d'une enveloppe structurante et bienveillante et permet aux familles de retrouver des repères.



Le schéma des mises en réseau formatives (projet « Seconde Peau »)

Autour de l'inclusion scolaire, **le Galion** a activé un réseau local dans la région de Péruwelz. Ce vrai et authentique réseau basé sur des alliances entre professionnels de secteurs différents permet la réussite des projets. Les parents et les enfants sont adressés par la maison d'accueil du CPAS où ils sont hébergés. D'excellents contacts sont noués avec les écoles de l'entité, qui acceptent le principe de la coéducation. Le Galion organise des séances de sensibilisation et des formations dans les écoles sur le thème de la précarité. Un soutien scolaire est organisé pour chaque enfant en partenariat avec les écoles de devoirs et, si nécessaire, un soutien psychologique est également mis en place au niveau de la Maison de la parentalité.



Changer ses représentations

« L'image cliché est que les familles pauvres ont le temps, or il y a énormément de contraintes qui pèsent sur ces familles. Dès que l'on connaît leur vie, on réalise les difficultés auxquelles elles doivent faire face. »

L'AMO Samarcande a mené une recherche à partir de la parole de 200 jeunes placés en IPPJ. Quatre thèmes ont pu être dégagés de leurs témoignages : la famille, le placement en institution, l'estime de soi et l'avenir, thèmes à propos desquels les réactions de leurs éducateurs ont également été recueillies. L'organisation du placement impose aux professionnels des IPPJ des missions contradictoires, un mélange des missions d'aide, de sanction et d'évaluation. Les éducateurs se trouvent dans des positions compliquées pour réaliser un travail éducatif cohérent. La recherche favorise la prise de conscience systémique des enjeux relationnels que les exigences et les pratiques évaluatives font naître dans le travail éducatif. Pour la diffusion des résultats de cette recherche auprès des intervenants sociaux, les promoteurs utiliseront le théâtre-action comme outil de réflexion et de débat sur les perspectives éducatives possibles en IPPJ. L'équipe souhaite faire réagir les intervenants sur les contradictions/les faiblesses inhérentes au système du placement. L'idée est de permettre à terme un changement des représentations, d'améliorer la compréhension de ces jeunes et d'influer aussi sur la formation de ces travailleurs.

Dans son travail « Parents malgré tout », travail réalisé avec les parents autour de la rétroaction vidéo, la psychologue du **SASPE Reine Astrid** est amenée à voir les parents autrement. En regardant avec eux les

images tournées pendant les moments de visite, elle recherche et découvre avec eux les gestes d'accordage, aussi minimes soient-ils, face aux besoins et réactions de l'enfant. Même avec ces parents séparés de leur enfant, une « alliance » peut s'installer pour rechercher ensemble leurs compétences et les faire grandir.

Accueillir/Accompagner les situations de crise

« Les enfants 'sans abri' doivent aussi pouvoir vivre leur vie d'enfant et décrocher un tant soit peu des problématiques 'd'adultes' auxquelles ils sont confrontés »

L'AMO Dynamo est confrontée au quotidien à des jeunes exclus et/ou précarisés. Le travail social de rue est l'outil principal de ce service d'aide en milieu ouvert. Ses travailleurs passent près de vingt heures par semaine en rue. Chaque année, deux priorités sont déterminées pour le travail de terrain, sur base du « diagnostic social » réalisé par l'AMO dans les quartiers qu'elle couvre (Forest, Ixelles et Uccle). En 2012, l'équipe a beaucoup travaillé sur la question des mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Elle a d'ailleurs reçu pour ce travail un Prix d'encouragement du Fonds Houtman. En 2013, Dynamo travaille sur le thème de la précarité à l'école et sur celui des jeunes de dix-sept à vingt ans qui ne sont pas ou plus accompagnés par l'aide à la jeunesse ou les CPAS. Pour chaque priorité, des constats sont posés et des hypothèses formulées. L'équipe mène ensuite un travail de « contre-épreuve » par le biais notamment de contacts avec d'autres acteurs liés à la problématique, des acteurs qui n'ont pas forcément la même position que Dynamo. In fine, il s'agit de formuler des recommandations et des pistes pour la mise en place d'actions concrètes. L'élément pri-



mordial à retenir dans le travail de cette AMO est la prise en compte dès le départ, pour déterminer les actions à mener, de la parole des bénéficiaires qui sont en situation de crise : les enfants, les jeunes et les familles.



La permanence de soutien scolaire du Samusocial © Samusocial de Bruxelles

Le **Samusocial** est un dispositif d'urgence sociale créé pour offrir des services et un logement d'urgence aux personnes en perte de logement dans la Région de Bruxelles-Capitale. Le Samusocial accueille chaque année près de 300 enfants. Des familles avec enfants de tous âges arrivent dans cette structure dans une situation d'extrême précarité, et connaissant souvent des problématiques diverses. Face à l'urgence de leur situation, les parents ne considèrent souvent plus comme prioritaires l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants dans leur parcours scolaire. Une permanence de soutien scolaire a été créée par l'équipe du Samusocial. En 2013, elle a accueilli vingt-trois enfants chaque mois, des horaires différents en fonction de l'âge permettant de mieux prendre en compte les besoins des plus jeunes et ceux des adolescents. En raison de l'augmentation du nombre d'enfants en bas âge, une permanence « petite enfance » a aussi été mise en place avec

une puéricultrice. Un panel d'activités pédagogiques, culturelles et ludiques a été développé. Il s'agit de sorties le mercredi après-midi ou le samedi (balades, musées, spectacles). Grâce à ces deux types d'activités, les enfants restent connectés avec le monde scolaire et développent leurs capacités créatives et de découverte. L'objectif est de les maintenir en capacité d'apprentissage et d'éveil, de préserver et de développer leur capacité à s'insérer dans la société malgré leur situation transitoire de « sans abri ».

De la naissance à l'adolescence, de l'accessibilité des services au soutien de la parentalité, de l'expression des émotions des enfants à la participation active des jeunes, du centre d'accueil au travail de rue et à l'école... que de sujets, que de lieux différents ! Un vrai patchwork ! Et pourtant, les priorités, les valeurs, les objectifs se recoupent. Tous ces professionnels engagés dans les actions et recherches-actions ont trouvé une place respectueuse auprès des publics précarisés. Ils ont imaginé et testé des outils, des approches nouvelles pour valoriser, susciter l'expression, pour créer une alliance et permettre un projet de vie malgré la précarité. Ils ont compris aussi qu'ils ne pouvaient travailler seuls et que les différents secteurs devaient se mobiliser en réseau.

Marylène Delhaxhe

Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman
représentant le Collège des Conseillers Pédiatres de l'ONE

 www.fondshoutman.be



Des conditions des moyens



NUMÉRO SPÉCIAL

Les dix-neuf actions et recherches-actions retenues pour ce Cahier ont également mis en évidence, à l'issue d'un travail collectif, une série de conditions nécessaires pour agir plus efficacement contre la pauvreté des enfants et des familles.

Un cadre contenant pour les publics et les professionnels engagés dans l'action

Quel que soit le secteur concerné (accueil ou accompagnement de la petite enfance, aide ou protection de la jeunesse, enseignement, accueil spécialisé, santé, santé mentale, etc.) et quelle que soit la fonction, tous les acteurs de terrain engagés dans les actions ont souligné l'importance de travailler avec le soutien de leur équipe et après avoir adopté une position commune face aux situations rencontrées.

Cette position doit concerner notamment les méthodologies et les outils employés pour aller à la rencontre des familles puis pour favoriser l'expression, la prise de parole et la participation de celles-ci. Ces méthodes et outils doivent être clairs, sûrs. Ils doivent avoir été validés par l'équipe et avoir fait leurs preuves. Le cadre contenant peut concerner différents aspects :

- L'information des bénéficiaires ;
- L'écoute ;
- La consultation (écoute et information) ;
- L'engagement des bénéficiaires ;
- Le partenariat (avec co-décision, co-construction des solutions).

Ce cadre contenant pour les professionnels engagés dans l'action le sera aussi pour les familles, rassurées par les balises posées autour d'elles pour les accompagner. Enfin, ce cadre dans lequel l'intervenant s'inscrit devrait également lui permettre, à intervalles plus ou moins réguliers, de se poser et de

prendre le temps de réfléchir à son action. Au sein de son équipe ou en réseau.

Une continuité et des actions durables

Les intervenants doivent pouvoir travailler dans la durée avec les familles précarisées. Le financement précaire de nombreuses structures a été pointé par les équipes soutenues, ainsi que la durée limitée des projets. Des étapes pour installer une relation de confiance, pour accompagner dans le respect, pour suivre le cheminement parfois lent des familles et des jeunes sont nécessaires si l'on veut donner plus d'efficacité aux actions. Le temps est également un facteur important pour les professionnels, pour s'évaluer, se remettre en question.

Un ancrage local

Un ancrage profond des actions et des recherches-actions au niveau local, en lien avec l'ensemble des institutions concernées, semble permettre d'assurer une plus grande continuité et une plus grande efficacité aux actions menées en faveur des populations précarisées. Une bonne connaissance mutuelle des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté est un atout. Et, en particulier, l'ouverture des lieux fréquentés par les enfants et les familles au réseau social local.

Des outils de qualité

Autre élément du cadre contenant nécessaire au travail des professionnels, les outils adoptés pour approcher et travailler avec les familles sont d'une



Les enfants accueillis par le Samusocial © Samusocial de Bruxelles

importance capitale. Les travaux soutenus ont montré qu'il importait de s'éloigner parfois des outils classiques pour en favoriser d'autres correspondant davantage aux besoins des publics rencontrés : figurines, vidéos, livres, émissions radio, espaces spécifiques... Grâce à ces outils, les enfants, les jeunes, les familles, mais aussi les professionnels, pourront travailler sur leurs représentations et avancer. Les outils proposés ont permis aux familles de mettre de la distance par rapport à leurs soucis immédiats, de prendre le temps pour exprimer et comprendre leurs difficultés et leur vécu et pour co-construire, avec les intervenants (redevenir acteurs !), des solutions pour aller vers un mieux-être.

Une formation adéquate et du professionnalisme

Les professionnels sont en demande d'une formation adéquate au travail avec des publics précarisés. L'importance d'une formation de base et d'une formation continue adaptées, pour toutes les catégories concernées (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux en général) a été soulignée à plusieurs reprises. Au niveau de la formation de base, l'intégration de modules relatifs aux familles précarisées et à la problématique de la pauvreté, mais aussi au

secteur de l'aide à la jeunesse ou à la délinquance juvénile, paraît indispensable.

La question de l'empathie semble devoir être développée également. On en revient au « savoir-être » de chacun... pour, in fine, éviter les stigmatisations de groupe, pour voir la personne, l'humain, derrière la problématique. Les formations devraient permettre de sensibiliser les intervenants aux conséquences de la stigmatisation et favoriser la prise de conscience de leurs propres représentations (celles que chacun a d'une « bonne » famille par exemple).

Une formation adéquate est nécessaire aussi dans l'utilisation des outils (et des « nouveaux » outils adaptés aux familles) et dans l'approche des familles. La notion de professionnels « experts » est souvent apparue lors des discussions. Elle concerne tous ces professionnels qui ont su, au fil du temps, créer des liens de confiance avec les familles en leur proposant notamment des outils ou des méthodes de travail adaptés.

De la disponibilité et du temps de coordination

La nécessité pour les professionnels travaillant avec des populations précarisées de se poser – en équipe



ou en réseau – implique de pouvoir dégager du temps (et des moyens), de se rendre disponible. Pour certains intervenants, elle implique également de désigner un coordinateur dont le rôle serait précisément de faire en sorte que les acteurs concernés par les mêmes situations, les mêmes familles sur le plan local, puissent se rencontrer à intervalles réguliers, échanger et partager. Ce rôle de coordinateur doit-il être créé, ou faut-il partir des intervenants déjà présents ? La seconde solution comporte un risque : celui d'une démobilitation des acteurs qui ne seront pas chargés de cette responsabilité...

Une fois la question de la coordination réglée, il faudra aussi rappeler que, dans la construction de tout réseau, un temps préalable est nécessaire pour pouvoir s'ouvrir à l'autre et mieux travailler ensemble. Une sorte de temps d'apprivoisement pour se (re)connaître entre acteurs, rassurer chacun dans son rôle en n'évitant pas forcément les sujets qui fâchent. Pour tisser des liens et perpétuer la motivation des intervenants, l'équipe/le réseau devra disposer de moments de rencontre réguliers tenant compte des agendas de chacun. Le rôle d'un coordinateur serait aussi de chercher – et de trouver – ces moments opportuns pour tous...

Un travail en réseau

Le rassemblement des intervenants autour d'une cause ou d'une famille et la mise en place de réseaux autour des situations rencontrées sont donc des ingrédients nécessaires pour une action efficace contre la pauvreté. Dans cette mise en place, le professionnel (le coordinateur s'il existe) doit pouvoir faire appel à de nouveaux partenaires, qui ne sont pas forcément des partenaires classiques, qu'ils soient temporaires ou ponctuels (dans une situation d'urgence, on parlera davantage de partenariat ou de collaboration plutôt que de réseau), permanents ou durables, toujours au bénéfice de l'enfant et de sa famille.

L'école a ainsi été pointée par de nombreuses équipes soutenues par le Fonds comme un partenaire indis-

pensable dans la lutte contre la pauvreté. L'intégration de ce partenaire et l'ouverture des écoles au réseau social ont un impact plus large qu'il n'y paraît puisque cela permettra aussi à terme de jouer sur les représentations des enseignants, des autres enfants, des autres familles... Dans le cas de l'accueil extrascolaire, l'intégration d'associations actives auprès des publics précarisés (ATD Quart-Monde, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Samusocial, Restos du Cœur, etc.) est capitale, car elle amène une ouverture des milieux d'accueil extrascolaires à cette problématique et à ce public. Autre exemple, celui des milieux culturels qui peuvent eux aussi développer des actions spécifiques en faveur des publics précarisés.

Dans le réseau, la famille elle-même, les parents, doivent être partenaires, acteurs. Ils sont en effet les véritables experts de leur propre vécu. En recentrant toujours l'action sur le bien-être de l'enfant ou du jeune, cet objectif d'accrochage des parents et des familles peut être atteint. Les familles peuvent à ce moment aussi devenir des relais au sein de leur propre communauté (exemple des familles migrantes) et poursuivre de cette façon aussi la dynamique de mise en réseau.

La question de l'activation initiale du réseau s'est souvent posée au cours des travaux soutenus par le Fonds. Il semble que cet élément détermine bel et bien les chances de réussite d'un projet. L'activation d'un réseau – ou l'ajout d'un nouveau partenaire – demande pourtant une certaine prise de risque, une mise en danger, puisque l'on sait qu'elle peut entraîner aussi le décrochage de la famille si elle est confrontée à un nombre important d'intervenants différents. En ce sens, le premier contact avec la famille est primordial. Il sera important aussi, lorsque le réseau prend forme, de préciser clairement ses objectifs et de permettre une certaine flexibilité. Un projet trop ficelé dès le départ risquera d'emprisonner les partenaires. Il faut prendre aussi le temps de se connaître mutuellement (objectifs et modes



de fonctionnement), de découvrir ses valeurs communes avant d'initier ensemble un projet.

Il existe bien entendu également des éléments qui facilitent la mise en réseau, comme le fait de désigner un coordinateur ou de disposer d'un lieu, mais surtout d'un temps suffisant pour se rencontrer et réfléchir ensemble.

Du respect et de l'attention (de la bientraitance) envers les enfants, les jeunes et les familles

Les différents projets soutenus ont montré qu'une action ne pouvait être efficace que si elle était en mesure de s'adapter à la réalité des familles. À ce niveau, rappelons la définition de la bientraitance telle qu'elle apparaît dans les valeurs de l'ONE : « Être *bien traitant*, c'est adopter des comportements de reconnaissance et de valorisation des compétences des familles comme des professionnels. La *bientraitance* encourage à élargir ses représentations à d'autres valeurs. »¹ Elle nous rappelle la nécessité d'aller à la rencontre de l'autre d'abord sur le plan humain, de reconnaître sa spécificité et sa différence (notamment au niveau du mode de fonctionnement), la nécessité de favoriser d'abord le savoir-être, avant le savoir-faire. La mixité au sein des équipes d'intervenants peut être un élément favorisant cette démarche d'ouverture.

Cette bientraitance doit idéalement commencer dès la porte d'entrée du service. Elle requiert aussi une bonne connaissance du public que l'on souhaite aider et une capacité à aller chercher ce public là où il se trouve. Pour les familles précarisées, cela se traduit notamment par une plus grande accessibilité, une adaptation des horaires, un assouplissement des cadres et des structures elles-mêmes. Pour les familles migrantes, la question de la langue est primordiale.

Les travaux soutenus l'ont montré : il est fondamental de permettre à l'enfant, au jeune, au parent, de

reprendre un rôle dans son histoire. Les stratégies d'approche, les méthodes et les outils doivent être adaptés également dans ce sens et devenir des « facilitateurs » permettant une expression aisée des enfants et des familles, une mobilisation puis une participation accrue (une prise de conscience par une prise de distance). Redonner la parole permet alors d'augmenter l'estime de soi et de rendre à chacun une place de citoyen agissant, place souvent malmenée par les épreuves de la pauvreté. On parlera aussi d'*empowerment*... Avec un seul mot d'ordre : souligner le positif, mettre en avant les ressources de chacun plutôt que les difficultés, les vulnérabilités ou les manques.

Dans les écoles, on pourrait envisager une adaptation des pédagogies et des contenus en fonction du public rencontré (précaire/multiculturel/jeune) et en fonction de l'évolution de la société en général.

La question des limites dans le travail des intervenants doit bien entendu être posée : jusqu'à quel point est-on prêt à laisser les bénéficiaires piloter les choses ? Le moment du premier contact et de la nécessaire mise en confiance passé, comment faire pour évoluer, ensemble, vers une résolution des difficultés rencontrées par l'enfant, par le jeune, par la famille ? Les acteurs de terrain pourront notamment trouver des réponses dans les réseaux construits.

Christelle Bornauw

Attachée à la Communication du Fonds Houtman

 www.fondshoutman.be



¹ www.one.be/index.php?id=2382.

Des propositions des défis



NUMÉRO SPÉCIAL

Pour lutter contre la pauvreté, trois experts avancent des propositions concrètes. Ils évoquent aussi ce qui, pour eux, représente le principal défi.



Dominique Decoux, Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman, Vice-Présidente de l'ONE et Présidente du CPAS de Schaerbeek.

Défi : mettre l'enfant au cœur du travail social.

Propositions : travailler en réseau, consulter les acteurs de terrain et les personnes en situation de pauvreté.

« Il y a mille choses à faire ! » reconnaît d'emblée Dominique Decoux, Membre du Comité de Gestion du Fonds Houtman, Vice-Présidente de l'ONE et Présidente du CPAS de Schaerbeek. Mais elle précise aussi qu'aucun acteur quel qu'il soit ne peut agir seul. « *Personne n'éradiquera la pauvreté en travaillant dans son coin, dit-elle. Pourtant on a encore tendance à croire chacun dans sa bulle qu'on est le premier compétent en la matière. On est dans une logique de territoire alors que chacun contribue au succès du travail de l'autre.* » Le travail en réseau et la logique de partenariat sont des processus certes longs à mettre en œuvre tant ils nécessitent que la confiance entre les partenaires s'établisse, mais c'est un gage pour l'avenir, pour que les représentations changent en profondeur.

Décennie après décennie, de grands courants de politique sociale se succèdent, aucun n'ayant une représentation de ce qu'il convient de faire pour éradiquer la pauvreté : « *Cela part toujours de bonnes intentions, remarque Dominique Decoux, et l'enfer en est pavé... mais nous devons être attentifs à ne pas induire des effets opposés à ceux qui sont attendus.* » Dans le cadre actuel d'une régionalisation où une série de cartes vont être rebattues, elle met en garde contre les réformes en chambre. « *N'oublions pas de consulter les acteurs terrain, dit-elle, ne passons pas à côté de leur connaissance de la proximité et de leur expérience. Ils sont peu écoutés, que ce soit sur le terrain des écoles, des associations, des CPAS, etc. Or on ne crée pas une politique sociale efficace sans entendre ces voix-là, de même que celles des personnes concernées, celles qui vivent dans la précarité.* » Avancer avec humilité : « *Inspirons-nous des expériences qui ont de vrais résultats en matière de lutte contre les exclusions, recommandet-elle, voyons ce qui marche et construisons progressivement.* »

Le défi qu'elle pointe : mettre l'enfant au centre, au cœur du travail social en général. « *Cette préoccupation de l'enfance dans la pauvreté ne doit pas exclusivement relever de la compétence des services spécialisés, insiste-t-elle. Les généralistes doivent aussi s'emparer de la question de la parentalité, et ceux qui travaillent dans le secteur de l'enfance doivent se préoccuper de la question de la pauvreté, car elle est transversale.* »



Willy Lahaye, Professeur à l'Université de Mons, Chef du Service des Sciences de la Famille et coauteur de l'*Annuaire Pauvreté en Belgique*.

Défi : changer les représentations.

Propositions : coéducation, décloisonnement des institutions, formation et accompagnement des acteurs sociaux.

« La pauvreté ne se résume pas à la question financière. Je pense que le principal problème, c'est celui de la discrimination et de la stigmatisation que la société met toujours bien en œuvre : il suffit de regarder l'emploi, l'enseignement, les encadrements par rapport à la petite enfance... Comment faire en sorte que les systèmes sociaux, les pratiques sociales, ne favorisent pas ceux qui en ont le moins besoin ? Chez nous, un enfant sur cinq âgé de moins de deux ans vit sous le seuil de pauvreté... »

Lutter contre ce type de situations est très difficile. Il faut mettre autre chose en place, qui permette de transformer les représentations. Autrement dit, transformer la manière dont les acteurs sociaux voient le monde, le conçoivent, conçoivent leurs relations aux personnes et transformer leur regard. Pour ce faire, il faudrait à mon sens une véritable implication des acteurs. L'un des moyens de changer les représentations, c'est

de travailler sur le principe de la coéducation : créer une ouverture positive des institutions pour qu'elles puissent être traversées par les différentes pratiques des intervenants, y compris les parents. Cela implique aussi de maintenir les frontières des espaces partagés. Par exemple à l'école, la coéducation implique de ne pas co-enseigner. Il est très important de pouvoir garder les limites des uns et des autres et d'éviter également la cogestion.

On pense que faire de la « co- », c'est mettre tout le monde ensemble, mais pas du tout ! Il s'agit de mettre la problématique au centre : l'enfant. L'œuvre fondamentale à poursuivre, c'est le décloisonnement positif des institutions de la petite enfance, de l'aide à la jeunesse à l'école, en passant par les haltes-garderies, par tous ces milieux de vie qui ont affaire avec l'enfant et les milieux discriminés. Faire en sorte que chacun garde son territoire, mais vise l'intérêt de l'enfant tout en activant les ressources disponibles. Ça, ça se voit trop peu... Je pense que c'est parce que le système est cloisonné qu'on ne touche pas l'ensemble de la population...

Il y a aujourd'hui énormément de laissés-pour-compte, particulièrement les familles monoparentales bien souvent très éloignées des systèmes d'aide. Le discours de la morale ne sauvegardera de rien du tout, au contraire, il ne fera qu'ancrer les gens dans leurs préjugés. Lutter contre la pauvreté, c'est également faire en sorte que les principaux acteurs – acteurs sociaux, TMS – qui sont confrontés à la pauvreté soient réellement formés en accompagnement par rapport à cette problématique pour transformer leurs pratiques, car les préjugés en général reviennent au triple galop... Sans un accompagnement permanent des travailleurs sociaux, on pourra prendre toutes les mesures que l'on veut, elles ne prémuniront pas de la stigmatisation ni de la relégation. »



Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

Défi : offrir des perspectives aux familles.

Propositions : soutien à la parentalité, aide aux familles monoparentales, gratuité de l'enseignement et valorisation de la formation des enseignants.

Le Fonds Houtman : Quels sont les défis à relever pour lutter contre la pauvreté ?

Christine Mahy : Notre société doit offrir des perspectives aux familles pour que les enfants et les jeunes en aient eux-mêmes dans leur existence. Pour cela, il faut s'intéresser à la famille dans son entièreté de l'entité qu'elle représente, quelle que soit la forme du modèle familial et son organisation. Offrir des perspectives, ce n'est pas enrichir les gens, mais c'est arriver à un minimum de richesses matérielles, pécuniaires et de bien-être physique (espace, logement, chauffage), de richesses immatérielles (bénéficier de tout ce que l'école doit ou devrait apporter, l'accès à la culture), de richesse

relationnelle (avoir l'opportunité de rencontrer d'autres dans une certaine mixité, de se faire de relations, d'oser s'exprimer à l'extérieur sans être honteux de soi-même et d'avoir envie de se cacher), de richesses naturelles (l'accès à un environnement correct, à de l'espace extérieur qui offre un peu de liberté, d'exercice physique). C'est aussi la richesse de pouvoir combler des déficits liés à une santé fragile ou à un handicap. Le défi c'est de vouloir que l'entièreté des ménages bénéficie suffisamment de ces richesses pour sortir d'une existence en flux tendu qui, précisément, n'offre que très peu de perspectives puisqu'il n'y a pas de latitude. Cela crée des dégâts à l'intérieur des ménages et dans la tête des enfants qui apprennent très jeunes à ravalier leurs projets, à s'autocensurer. Quand on ne sait pas accéder à quelque chose, on finit par ne plus y aspirer. Pour ne pas se faire mal, on réduit ses souhaits, ses rêves, ses désirs... Je pense que le défi de demain est gigantesque, je pense aussi qu'il est très important parce que je ne vois pas comment on peut créer une société dynamique au plan social, économique, mixité sociale, réduction de la violence, etc., en mettant les gens dans une tension permanente comme celle-là.

Le Fonds : Concrètement, que peut-on faire ?

CM : Des gens vivent depuis longtemps dans une grande pauvreté, d'autres sont en train de glisser. Et puis il y a tous ceux à qui ça pend au nez... Réfléchissons à des solutions à l'appauvrissement en spirale actuel, à des politiques structurelles et sociales qui soient un soutien à la famille comme entité d'existence, c'est-à-dire qui apportent aux parents le soutien nécessaire à être des parents à part entière, un soutien qu'ils pourront activer en temps utile afin d'assumer dans une autonomie maximale et de la manière la plus émancipatrice possible l'éducation de leurs enfants. Autrement dit, construire des dispositifs qui ont un a priori de confiance dans les potentialités des parents et auxquels ceux-ci peuvent en confiance aussi venir demander un appui. Cette aide devrait pouvoir être activée ou désactivée au moment que les parents jugent opportun, car ils restent les mieux placés pour



apporter ce qu'ils estiment nécessaire aux enfants. Soutenir la parentalité en dehors de tout modèle social ou familial enfermant est important. Les professionnels doivent être ouverts à la diversité des modèles et des manières d'appréhender la vie pour autant que les éléments qui mettent un enfant en sécurité soient garantis. Nous savons qu'il y a des exceptions, mais, au Réseau, nous défendons le lien premier à la famille, qu'il soit travaillé et au centre des préoccupations.

Des aides de type structurel aux familles monoparentales pourraient aussi être imaginées. En situation de monoparentalité, les choses se compliquent nettement au plan financier et au plan mobilité, accessibilité aux services et au plan de la solitude. Devoir tout régler seul conduit à une fatigue, à une usure. Il ne s'agirait pas d'aides de type social (la monoparentalité n'est pas un problème social, mais une réalité qu'il n'y a pas lieu de stigmatiser) mais de choses à adapter pour permettre au parent d'avoir une vie au minimum sereine dans sa relation aux enfants.

Un autre enjeu à travailler, c'est l'enseignement. Nous voyons cela sous deux angles interdépendants. Il faut d'une part parvenir à installer la gratuité scolaire, par champs successifs éventuellement, du maternel au secondaire. Ce n'est pas seulement une question de portefeuille, cela pollue également la triangulation enfant/parent/école nécessaire à la sérénité de l'apprentissage. Il faut d'autre part que notre enseignement ait la capacité de réussir avec tous les enfants quel que soit leur milieu d'origine. L'école doit pouvoir réussir à réparer, corriger les inégalités de savoir, de curiosité, d'envie, de rythme... L'échec scolaire n'est pas imputable aux parents, mais davantage à la manière dont on vit les choses à l'intérieur de l'école. Comment fait-on pour que l'école ne rate plus avec les enfants ? N'y aurait-il pas moyen de faire de l'enseignement une priorité sur laquelle les partis s'entendent ? Cela ne doit plus être un enjeu électoral ni de pilier ni d'obédience. Il en va de l'investissement sur l'avenir, on doit arrêter d'en faire un enjeu politique. Les enseignements primaire et maternel doivent faire l'objet de toutes les attentions

en termes de formation, de considération et donc de revenus. Ce sont ces enseignants qui assurent la base, qui ont la responsabilité gigantesque que des enfants arrivent en secondaire dotés d'atouts et de connaissances. Faire en sorte que tous aient soif de savoir et la culture est une responsabilité sociétale bien plus à risque et bien plus importante que certains autres niveaux d'enseignement.

Propos recueillis par Pascale Meunier
Journaliste (Texto)

Éditeur responsable : M. Vainsele,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax : +32 (0)2 543 11 78
info@fondshoutman.be
www.fondshoutman.be

Coordination : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax : +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be

Création graphique :
www.texto.be





Une conclusion des projets pour l'avenir

Ces quatre derniers Cahiers du Fonds Houtman ont présenté une synthèse des actions et recherches menées pendant 4 années par le Fonds sur le thème de la lutte contre la pauvreté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces travaux portent à notre connaissance des réalités troublantes ayant des conséquences non négligeables sur le développement des enfants qui sont victimes des situations de pauvreté. Le compassionnel rapproché, mais le professionnel doit trouver des solutions concrètes et durables à cette problématique.

Cette orientation se dégage de la vingtaine de projets qui ont été résumés dans ce numéro spécial, projets menés par des équipes qui ont conjugué leurs efforts dans un climat de collaboration exemplaire. Le Fonds Houtman (ONE) leur adresse ici ses plus vifs remerciements pour cette contribution de qualité à la lutte contre les terribles conséquences de la pauvreté.

Nul doute par ailleurs que cet important travail ouvrira de nouvelles perspectives et de nouveaux angles d'attaque, que le Fonds Houtman compte bien approfondir, en continuité immédiate avec les actions et recherches déjà menées. Ces nouvelles directions dégagées nous permettront en effet, en tant que gestionnaires du Fonds, de faire le lien entre le présent et le futur, à l'aube du **25^e anniversaire du Fonds**, qui sera célébré en **2014**.

Un autre numéro spécial des Cahiers se prépare d'ailleurs pour cette occasion, mais nous n'en dirons pas plus ici...

Professeur Marc Vaincel
Administrateur Général du Fonds Houtman